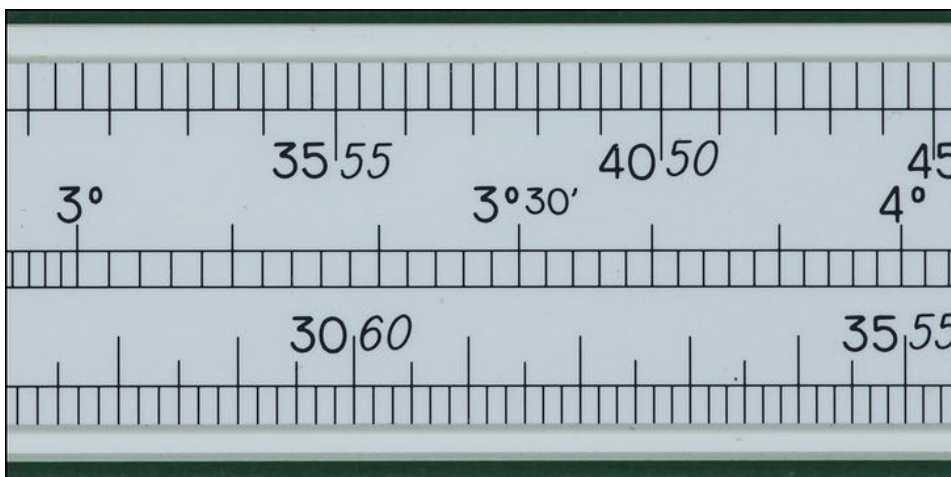


Le degré angulaire a été subdivisé de deux manières :

la division décimale, le degré étant divisé en 100 minutes décimales



la division sexagésimale, le degré étant divisé en 60 minutes, c'est la subdivision officielle du degré en 60 minutes de 60 secondes chacune.



La tentative de décimalisation du degré d'angle a suivi l'utilisation du grade (l'angle droit vaut 100 grades), cette division décimale du degré à été souvent conservée par les géographes, elle facilite les calculs. Les géomètres ont souvent conservés le grade. L'unité légale de mesure angulaire étant le radian, (l'angle droit vaut $\pi/2$ radian).

Ces variantes décimales de la subdivision du degré se rencontrent surtout avec les règles les plus anciennes (620 et 640 des années 1950/1960), elles ne sont pas signalées spécifiquement dans ce catalogue.